Hauts-de-France, Aisne
Cerny-en-Laonnois

Monument aux morts de Cerny-en-Laonnois

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02001964
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : patrimoine mémoriel Chemin des Dames
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1935, B, 355

Historique

Un monument aux morts, empruntant la forme d'un obélisque, a été édifié pendant la guerre par les soldats près du cantonnement. Mais l'emplacement de cet édifice nous est inconnu. Il a été remplacé par cet édifice.

Période(s) principale(s) : milieu 20e siècle

Description

Le monument, situé sur la place de la mairie, est composé d'une plaque en marbre de forme trapézoïdale, surmontée d'un cercle portant l'inscription "Aux / enfants / de / Cerny-en-Laonnois / morts / pour la France".

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : marbre

Statut, intérêt et protection

Le remplacement du monument aux morts primitif par cet édifice, dont nous ignorons la date d'érection qui semble relativement récente, témoigne parfaitement du déficit de reconnaissance dont ont souffert les villages du Chemin des Dames. La Seconde Guerre mondiale constitue alors l'occasion de réhabiliter les combats hautement meutriers de 1914-1918.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations

Vue générale.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20030202896NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les monuments sur le Chemin des Dames (IA02001628)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Le village de Cerny-en-Laonnois (IA02001714) Hauts-de-France, Aisne, Cerny-en-Laonnois

Auteur(s) du dossier : Inès Guérin
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic

Vue générale.

IVR22_20030202896NUCA
Auteur de l'illustration : Inès Guérin
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation